

2009
REGLEMENT

Appel régional à candidatures réservé aux Filières universitaires Francophones en Europe centrale et orientale
Appel à candidatures ouvert du 20 janvier au 1^{er} mars 2009

1. OBJECTIFS

Les mobilités de stage professionnel, réservées aux étudiants des Filières universitaires Francophones soutenues par l'AUF en Europe centrale et orientale, font découvrir le monde du travail et permettent l'acquisition d'aptitudes facilitant l'insertion professionnelle à l'issue de leur formation. Elles visent le renforcement des compétences utiles au développement, la promotion de l'insertion professionnelle dans la région d'origine, la promotion de l'accès des jeunes et des femmes aux responsabilités.

ATTENTION:

- sont éligibles seulement les candidatures des étudiants inscrits dans une filière soutenue par l'AUF (cf. annexe), et qui seront au moins en 3^e année d'études universitaires **au moment d'effectuer leur stage¹**.
- une convention de stage entre l'Agence universitaire de la Francophonie et la structure d'accueil doit impérativement être signée **au moins 1 mois avant le début de la mobilité**.

Les dossiers de candidature sont à télécharger à partir du site du Bureau Europe Centrale et Orientale:

<http://www.europe-centrale-orientale.auf.org>

2. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le (la) candidat(e) doit:

- être francophone;
- être régulièrement inscrit(e) dans une Filière universitaire francophone soutenue par l'AUF;
- participer pour la première fois à ce programme;
- déposer un dossier de candidature dûment rempli et dans les délais impartis;
- déclarer sur honneur toute prise en charge financière autre que celle demandée à l'AUF;
- choisir une structure d'accueil en dehors de son pays d'accueil et y obtenir son admission;
- justifier de l'opportunité à suivre ce stage au regard de ses perspectives de carrière.

L'Établissement d'origine du (de la) candidat(e) doit:

- transmettre au BECO les listes de ses étudiant(e)s candidat(e)s;
- en proposer un classement en fonction de ses priorités (ce classement, qui ne s'impose pas à l'AUF, constitue, néanmoins une indication);
- intégrer le stage dans le cursus de l'étudiant(e), avec prise en compte de ses résultats dans l'attribution du diplôme.

La structure d'accueil du (de la) candidat(e) doit:

- justifier de sa capacité à organiser le stage sollicité;
- signer une convention de stage avec l'Agence universitaire de la Francophonie concernant la mobilité de l'étudiant(e).

¹ Cela signifie par exemple qu'un étudiant inscrit en 2^e année pour l'année 2008-2009 peut déposer sa candidature, à condition que son stage ait lieu entre le 1^{er} septembre 2009 et le 31 décembre 2009, et sous réserve bien sûr qu'il soit admis en 3^e année.

3. SELECTION DES CANDIDATURE

Les candidats font valider leur dossier par leurs établissements d'origine qui, dans le cas des candidatures multiples, procèdent à leur classement, accompagné d'un avis motivé. Les dossiers de candidatures classés sont transmis au BECO par chaque responsable de Filière.

Après vérification de la conformité des dossiers, ceux-ci sont soumis à la Commission régionale d'experts pour la sélection finale. Conformément aux usages universitaires, les décisions de la Commission régionale d'experts sont rendues de façon souveraine.

4. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

- la qualité pédagogique du dossier (notes, motivation, avis du Responsable de filière...);
- la prise en compte du stage dans le cursus de l'étudiant;
- les objectifs professionnels recherchés par le candidat et la cohérence du stage avec la formation qu'il a suivie;
- l'opportunité d'emploi à l'issue de la mobilité/formation;
- l'engagement de la structure d'accueil (les possibilités de co-financement du stage seront appréciées);
- la dimension francophone du projet de stage;
- le flux de mobilité (priorité aux mobilités Sud-Sud, puis Sud-Nord);
- l'équilibre entre les pôles scientifiques régionaux.

5. CALENDRIER

20 janvier 2009 – lancement de l'appel à candidatures

1^{er} mars 2009 – clôture de l'appel à candidatures

mi-mars 2009 – publication des résultats

mi-avril 2009 – décembre 2009 – déroulement des stages professionnels

6. MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Les bourses de stage professionnel sont accordées pour une durée de 1 à 3 mois. Cette durée ne peut être morcelée, ni prolongée, ni interrompue (sous peine de remboursement de la bourse en cas de non-respect des clauses). La période de mobilité est arrêtée par l'Agence universitaire de la Francophonie qui tient compte, dans la mesure du possible, des souhaits du (de la) boursier (ère).

6. LES BOURSES ACCORDEES COMPRENNENT EXCLUSIVEMENT

- un titre de transport émis par l'Agence universitaire de la Francophonie et mis à disposition du (de la) boursier (ère), le cas échéant, lui permettant de faire le voyage de son pays d'origine au pays d'accueil et retour; le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'Agence universitaire de la Francophonie; les excédents de bagage ne sont pas pris en charge);
- une indemnité mensuelle forfaitaire établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil et des éventuels co-financements, versée dans la limite de la durée de la bourse accordée et sous réserve de la confirmation par l'établissement d'accueil de l'assiduité du (de la) boursier(ère);
- toutes les formalités (visa, vaccinations, logement ...) sont à la charge du (de la) boursier (ère);
- une assurance-maladie, accident et rapatriement obligatoire dans le pays d'accueil, contractée par l'AUF.

A la fin du stage, le bénéficiaire remettra un rapport (compte-rendu de stage, appréciation et intérêt pour ses perspectives d'avenir) dans un délai de 2 mois, en 3 exemplaires (un pour l'Agence universitaire de la Francophonie, un pour l'établissement d'origine et un pour l'établissement d'accueil).

7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION: Pour être complet, le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes:

- le formulaire de demande de bourse dûment complété et validé par l'établissement d'origine;
- un curriculum vitae actualisé;
- le descriptif détaillé du projet dans lequel s'inscrit la mobilité (au minimum une page dactylographiée à interlignes simples);
- une lettre de motivation (pertinence du stage dans le cheminement académique et professionnel, dimension francophone du projet ...);
- une copie du dossier de scolarité universitaire;
- une copie du dernier diplôme obtenu;
- une photocopie du passeport (n° et date d'expiration);
- l'attestation d'inscription dans la Filière universitaire francophone pour l'année en cours;
- l'avis motivé du responsable de la Filière francophone précisant les modalités de prise en compte du stage dans le cursus de l'étudiant;
- l'attestation d'accueil du responsable du projet de stage dans l'établissement d'accueil;
- la convention de stage signée par les trois parties (ce document est à remettre, en 3 exemplaires originaux, après la publication des résultats).

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français.
L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement le rejet de la candidature.
Le dossier complet doit être envoyé en deux exemplaires (1 original et 1 copie)
au Bureau Europe centrale et orientale de l'AUF ou à ses implantations dans la région

LISTE DES IMPLANTATIONS DU BUREAU EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DE L'AUF ET DES PAYS SITUÉS DANS LEUR AIRE DE COMPÉTENCE

ATTENTION : Le dossier de candidature doit **obligatoirement** être envoyé au bureau Europe centrale et orientale de l'AUF ou à ses implantations dans la région.

<p>Bureau Europe centrale et orientale 1, rue Schitu Magureanu Local de l'Université de Bucarest 050025 Bucarest ROUMANIE Téléphone : +40 21 312 12 76 Télécopie : +40 21 312 16 66 Courriel : europa-centrale-orientale@ro.auf.org Toile : www.europa-centrale-orientale.auf.org</p>	<p>Bulgarie, Géorgie, Moldova, Roumanie</p>
<p>Antenne de Moldova Université Technique de Moldova, Bât.2 78, Rue « 31 August 1989 » 2012 Chisinau, MOLDOVA Téléphone : +373 22 23 75 35 Télécopie : +373 22 23 23 45 Courriel : info@md.auf.org</p>	<p>Centre d'accès à l'information Université de Sofia « St. Kliment Ohridski » 15, Boulevard Tsar Osvoboditel 1504 Sofia, BULGARIE Téléphone : +359 2 946 1075 Télécopie : +359 2 946 1075</p>

LISTE DES FILIERES FRANCOPHONES SOUTENUES PAR L'AUF EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Pôle scientifique « Sciences de l'Ingénieur »

Université technique de Sofia, Bulgarie	Filière francophone « Génie électrique et informatique »
Université de technologie chimique et métallurgie de Sofia, Bulgarie	Filière francophone « Chimie industrielle »
Université d'Etat de Tbilissi « Ivane Javakhishvili », Géorgie	Filière francophone « Informatique »
Université technique de Moldova	Filière francophone « Informatique »
Université technique de Moldova	Filière francophone « Technologies alimentaires »
Université de Craiova, Roumanie	Filière francophone « Génie électrique »
Université technique de construction de Bucarest, Roumanie	Filière francophone « Génie civil »
Université « Transilvania » de Brasov, Roumanie	Filière francophone « Génie industriel »
Université « Politehnica » de Bucarest, Roumanie	Filière francophone « Sciences de l'ingénieur »

Pôle scientifique « Economie-gestion »

Académie d'études économiques de Bucarest, Roumanie	Filière francophone « Gestion des affaires »
Académie d'études économiques de Chisinau, Moldova	Filière francophone « Relations économiques internationales »
Université libre internationale de Moldova	Filière francophone « Gestion des entreprises »

Pôle scientifique « Droit – sciences politiques »

Nouvelle université bulgare, Sofia, Bulgarie	Filière francophone « Sciences politiques »
Université d'état de Moldova	Filière francophone « Droit »
Université « Babes-Bolyai » de Cluj-Napoca, Roumanie	Filière francophone « Etat de droit et société civile »
Université de Bucarest, Roumanie	Filière francophone « Sciences politiques »

Pôle scientifique « Médecine »

Université de médecine et pharmacie « Nicolae Testemitanu », Chisinau, Moldova	Filière francophone « Médecine »
--	----------------------------------

LES CANDIDATURES DOIVENT S'INSCRIRE DANS L'UN DES CHAMPS DISCIPLINAIRES SUIVANTS

Champs disciplinaires		Codes
SCIENCES DE LA VIE	Santé et recherche biomédicale : biologie, épidémiologie, pathologies, thérapeutiques	11
	Biologie animale et recherches vétérinaires : biologie, génétique, nutrition, élevage, épidémiologie, pathologies, thérapeutiques	12
	Biologie végétale et recherches agronomiques : biologie, génétique et amélioration des plantes, épidémiologie, pathologies, thérapeutiques	13
SCIENCES DE LA MATIERE	Sciences physiques et mathématiques	21
	Sciences chimiques	22
	Sciences de l'Univers : astronomie, astrophysique, océan, atmosphère, sciences de la terre	23
SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR	Connaissance et gestion des ressources naturelles : eau, sol, biodiversité, en relation avec les activités humaines (environnement-développement)	31
	Agro-alimentaire et Génie des Procédés : transformation des produits animaux et végétaux	32
	Téledétection et applications	33
	Électronique et Génie électrique	34
	Mécanique et Génie des Matériaux	35
	Énergie et Génie des Procédés	36
	Génie linguistique	37
	Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication : informatique, automatique, traitement du signal, sciences de l'information	38
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ	Langues et Humanités : sciences du langage, littérature, philosophie, sciences historiques, pédagogie	41
	Sciences économiques	42
	Sciences de gestion	43
	Sociologie : démographie...	44
	Anthropologie	45
	Sciences juridiques : droit public, droits fondamentaux	46
	Sciences juridiques : droit de l'environnement	47
	Science politique	48
	Géographie et aménagement : villes, urbanisme, transports,...	49
	Sciences juridiques : droit privé et des affaires	51
	Sciences du tourisme	52